

Département des Côtes d'Armor		<i>Dispositif n°3</i>
Service Europe / Europ'Armor		
Priorité : Encourager les structures costarmoricaines à s'engager dans un projet de partenariat européen		
Action : De l'idée au projet européen		
Cette action vise à	<ul style="list-style-type: none"> → Permettre aux structures des Côtes d'Armor de se créer un réseau européen dans l'objectif de élaborer un projet → Permettre une rencontre de travail avec son partenaire européen en amont du dépôt d'un dossier de candidature Erasmus+ 	
Types d'activités éligibles	Mobilité (frais de déplacement) des costarmoricains porteurs d'un futur projet européen	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> → Personnel d'encadrement et enseignants des établissements scolaires des Côtes d'Armor → Professionnels de la jeunesse → Membres d'une association → Agents et décideurs des collectivités 	
Critères de recevabilité	<ul style="list-style-type: none"> → Être une structure costarmoricaine → Avoir un partenaire européen identifié → Doit permettre le financement d'une première rencontre physique avec le partenaire → Présenter dans le dossier une fiche projet établie conjointement par les partenaires 	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> → Une structure peut prétendre à 1 cofinancement par projet (mandature 2021-2027) → En parallèle un accompagnement pour la recherche de cofinancements européens (ERASMUS+) est systématiquement proposé par le service Europe → Ce financement n'est pas cumulable avec un financement Erasmus+ → Date de dépôt du dossier : 3 mois avant la date de départ 	
Appui financier et technique du Département	<ul style="list-style-type: none"> → 250 € par costarmoricain participant au déplacement, plafonné à 2 personnes → le versement de la subvention est effectué après la restitution et la réception du bilan d'activité et financier du projet 	
Renseignements, retrait et dépôt du dossier	<p>Service Europe - Département des Côtes d'Armor Place du Général De Gaulle CS 42371 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1 02 96 62 63 98 / 02 96 62 62 15 europ.armor@cotesdarmor.fr</p> <p>Dossier téléchargeable sur le site du Département : https://cotesdarmor.fr/vos-services/soutien-aux-echanges-de-jeunes-en-europe</p>	